

Le vignoble se concentre

Le recensement général agricole montre une diminution importante du nombre d'exploitations dans la majorité des départements. Mais, un peu partout, celles qui restent s'agrandissent.

Premier département viticole par sa superficie (115 000 ha), la Gironde compte 1700 exploitations de moins qu'il y a dix ans, soit une chute de 24 %, alors que la superficie du vignoble est restée quasi stable. « Cette baisse s'explique en partie par la pyramide des âges, mais surtout par le besoin de faire des économies d'échelle, explique Stéphane Gabard, président du syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur. Il y a des exploitations qui vont bien ! Elles font souvent de la vente directe et de l'export. Mais quand on est "vraqueur", il faut avoir une belle surface pour être rentable. Il y a dix ou quinze ans, il était rare de voir des exploitations de plus de 150 ha. Maintenant, on en trouve une bonne centaine. »

16 % d'exploitations en moins

Ce responsable professionnel estime que la baisse du nombre d'exploitations devrait se poursuivre, probablement de façon plus modérée. Avec la succession d'accidents climatiques, la flambée du prix des intrants et la hausse du coût de la main-d'œuvre, des terres vont changer de mains. À quelques exceptions près – la Haute-Corse, les Bouches-du-Rhône et la Drôme –, tous les départements ont vu disparaître des exploitations spécialisées en viticulture au cours de la dernière décennie, nous apprend le dernier recensement général agricole. Selon cette enquête, la France a perdu 16 % de ses exploitations viticoles entre 2010 et 2020. Plus mal lotis que la Gironde, la Dordogne, la Loire-Atlantique et l'Indre-et-Loire ont perdu 37 % de leurs vigneronnes. « En Dordogne, c'est sûrement l'échec d'un modèle agricole qui n'a pas su s'adapter, commente Éric Chadourne, président de la Fédération des vins de Bergerac et

de Duras. Nos exploitations ont souvent plusieurs ateliers agricoles. Et, mis à part la production de noix, aucun secteur n'est en croissance. » Ici, la surface viticole a reculé de 10 % en dix ans et la chute du nombre d'exploitations s'accélère depuis trois à quatre ans, en raison des difficultés économiques. « Certains domaines sont très performants, souligne néanmoins Éric Chadourne. Et nous avons des atouts, avec le tourisme et nos certifications (30 % en bio, 30 % en HVE). »

Point d'équilibre

En Loire-Atlantique, malgré les mauvais chiffres, François Robin, délégué communication de la Fédération des vins de Nantes, se veut confiant. « Nous avons divisé par deux nos surfaces en vingt ans, rapporte-t-il. Nous nous sommes recentrés sur nos meilleurs terroirs. Nous avons atteint un point

d'équilibre. Les surfaces ne devraient plus baisser avec le travail de valorisation qui est en cours. »

En Indre-et-Loire, en revanche, la surface des vignes n'a presque pas bougé durant la dernière décennie. La viticulture s'est recentrée sur un peu moins de 600 exploitations spécialisées, qui se sont considérablement agrandies. Sur l'ensemble de la Touraine, « les surfaces sont restées stables, analyse Guillaume Bénard, à la chambre d'agriculture Centre-Val-de-Loire. Le nombre des exploitations a baissé de 28 % en dix ans. Les parcelles des vigneronnes partant à la retraite sans reprenneur ont été achetées par des voisins. Désormais, on compte quelques dizaines d'exploitations de plus de 60 ha, ce qui n'était pas le cas avant. Ce profil est en hausse. Et cela continuera car, d'ici à cinq ans, de nombreux vigneronnes seront à la retraite. » • AUDE LUTUN



Son département est une exception

NATHALIE ESCOFFIER, COGÉRANTE DU CHÂTEAU L'EVESQUE ET CHARGÉE DE L'ENOTOURISME À LA CA DES BOUCHES-DU-RHÔNE

« NOUS SOMMES PORTÉS PAR LA BONNE SANTÉ DES ROSÉS »

« Le nombre d'exploitations progresse dans les Bouches-du-Rhône [de 11 % entre 2010 et 2020 pour atteindre 686, Ndlr] car notre vignoble est porté par la bonne santé des rosés. En dix ans, le prix du Coteaux d'Aix-en-Provence rosé est passé de 110 €/hl à 300 €,

notamment grâce aux exportations. Avec un rendement moyen à 60 hl/ha, la viticulture est attractive. Notre département a la chance d'avoir une agriculture variée avec de la vigne, des vergers et des semences de céréales. Les plantations de vigne se poursuivent, mais de façon maîtrisée.

Lors de la dernière décennie, de nombreux vigneronnes ont renouvelé et modernisé leur point de vente. L'enotourisme se développe vraiment bien, avec une clientèle française et étrangère très intéressée. L'attractivité d'Aix-en-Provence est un atout supplémentaire. »

En dix ans, l'Hexagone a perdu 16 % d'exploitations viticoles

Baisse du nombre d'exploitations spécialisées en viticulture entre 2010 et 2020 (et nombre en 2020)

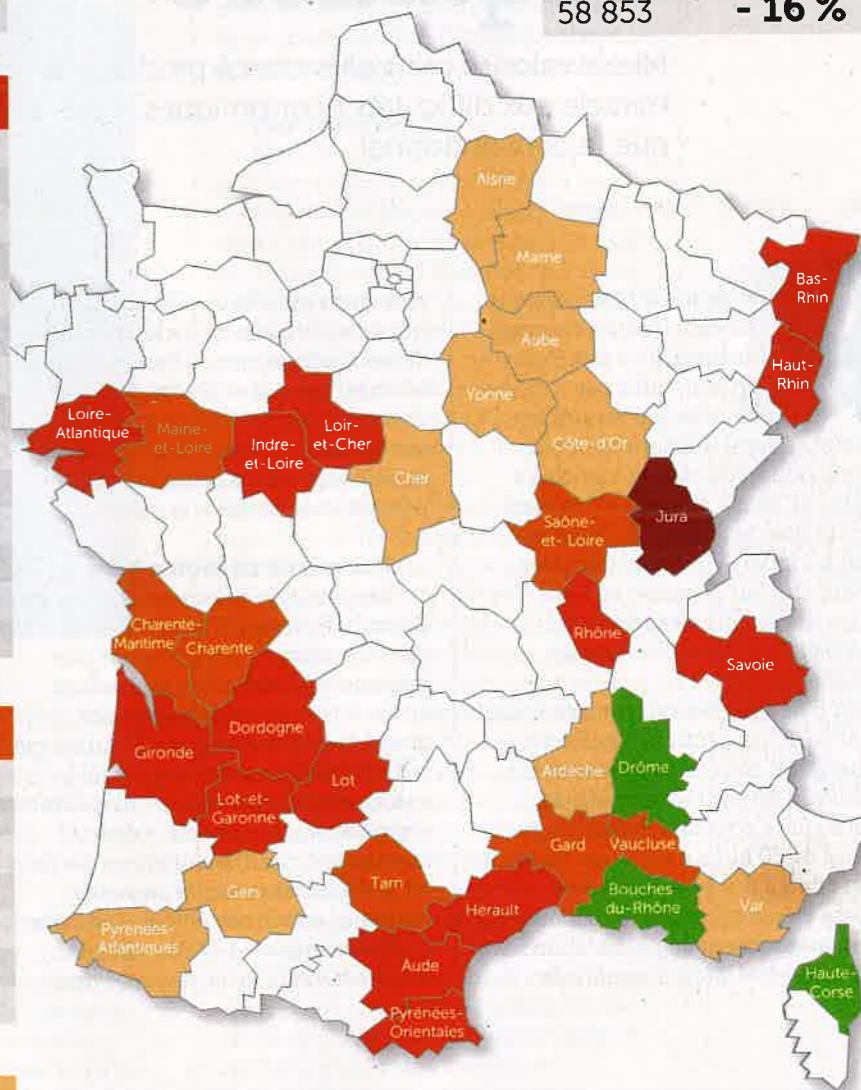
Plus de 40 %		
Jura	581	- 48 %

Total France		
	58 853	- 16 %

De 40 % à 20 %		
Loire-Atlantique	369	- 37 %
Indre-et-Loire	581	- 37 %
Dordogne	547	- 37 %
Lot	238	- 32 %
Haut-Rhin	1 655	- 25 %
Bas-Rhin	1 227	- 25 %
Gironde	5 330	- 24 %
Pyrénées-Orientales	1 659	- 23 %
Lot-et-Garonne	320	- 23 %
Loir-et-Cher	316	- 23 %
Rhône	1 907	- 22 %
Aude	3 973	- 20 %
Hérault	6 248	- 20 %
Savoie	246	- 20 %

De 19 % à 10 %		
Tarn	257	- 19 %
Charente	1 672	- 18 %
Gard	2 690	- 16 %
Charente-Maritime	2 023	- 15 %
Maine-et-Loire	773	- 13 %
Saône-et-Loire	1 449	- 12 %
Vaucluse	2 718	- 11 %

Moins de 10 %		
Cher	341	- 7 %
Aisne	736	- 7 %
Gers	575	- 7 %
Marne	9 306	- 6 %
Pyrénées-Atlantiques	309	- 6 %
Aube	2 182	- 5 %
Côte-d'Or	1 220	- 3 %
Ardèche	923	- 3 %
Var	2 599	- 3 %
Yonne	715	- 1 %



Seuls, trois départements voient le nombre de leurs exploitations progresser

De + 4 % à + 23 %		
Drôme	973	+ 4 %
Bouches-du-Rhône	686	+ 11 %
Haute-Corse	212	+ 23 %